



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Sri Lanka

Question écrite n° 106287

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire de nouveau l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du Sri Lanka, qui n'a cessé de se détériorer depuis avril 2002, en particulier sous l'escalade des attaques militaires contre les civils tamouls, leurs populations dont les enfants, ainsi que les infrastructures publiques. On compte plus de 1 000 victimes et des milliers de blessés, principalement des femmes et des enfants. La plupart de ces personnes ayant été visées alors qu'elles essayaient d'éviter la guerre et de trouver des abris sûrs. Des dizaines d'entre elles ont été tuées sur les routes, ou encore dans un orphelinat du district de Mullaitivu lors d'un bombardement de l'aviation sri lankaise. Les sauveteurs ou les humanitaires aussi ont été visés, à l'instar des membres de l'Association française d'action contre la faim dont les responsables de leur mort ne sont toujours pas révélés. Plus de 4 000 000 personnes ont été déplacées, forcées de quitter leurs maisons et villages sous la menace de l'armée sri-lankaise. Le Nord-Est du Sri Lanka est complètement bloqué, éclaté et isolé et entièrement assiégé par l'armée et la police sri-lankaises. Les principales régions, zones rurales, villes grandes ou petites, villages ont été isolés et déconnectés les uns des autres par la destruction ou blocus des entrées et routes par les forces militaires sri-lankaises. Des centaines de maisons dans tout le pays ont été complètement détruites, comme le quart des infrastructures publiques occupées de force par l'armée (école, administration, lieu de culte...), les ports, les infrastructures de transport et de communication, dont les ponts l'électricité et les usines de produits alimentaires ont été bombardés. Les Tamouls sont isolés dans des camps, car leurs maisons sont bombardées par l'armée qui voit dans la destruction de leur environnement un moyen pour les déraciner de leur propre territoire. De plus des centaines de milliers de Tamouls ont été contraints de rester dans des zones dangereuses aux abords des camps militaires par l'armée sri-lankaise afin d'utiliser des civils comme des otages. Le gouvernement sri-lankais justifie ces attaques par la lutte contre le terrorisme, le LTTE ayant été mis sur la liste des organisations terroristes. En s'attaquant ainsi aux civils tamouls par une offensive massive visant à isoler et à détruire la partie nord-est du pays, le gouvernement sri-lankais a dépassé largement son objectif de faire la guerre contre le terrorisme. Face à cette dérive dangereuse et insupportable, il lui demande d'appeler à la fin immédiate et inconditionnelle des bombardements sur la partie nord-est du Sri-Lanka et à un cessez-le-feu immédiat des deux côtés, de condamner sans nuance l'agression des civils tamouls par les forces gouvernementales, de prendre des mesures immédiates pour protéger les civils et, pour arrêter l'agression de l'armée sri-lankaise, de procurer une assistance directe et d'urgence aux populations déplacées, d'appeler à une journée internationale de mobilisation collective pour la paix au Sri Lanka avec le soutien des instances internationales notamment les Nations unies et l'UNESCO.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106287

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10467